



Montreuil, le 15 mars 2017

Monsieur Philippe WAHL
Président du Groupe La Poste
9 rue du Colonel Pierre Avia
75757 Paris Cedex 15

Objet : dépôt de préavis de grève pour la journée du mardi 21 mars 2017

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle de mobilisations pour la reconquête de l'industrie et des services publics, la fédération CGT des salariés des entreprises du secteur des activités postales et de télécommunications met à disposition un préavis de grèves de 24 heures pour la journée du 21 Mars 2017 afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels de la Poste quel que soit leur statut.

Pour les régimes de travail cycliques ou assimilés il prendra effet à partir du mardi 21 Mars 2017 à 0 heure, au samedi 25 Mars 2017 fin de service.

Cette journée d'action permettra aux personnels de porter leurs revendications, notamment :

- Le maintien et le développement du service public postal sur l'ensemble du territoire
- Créations d'emplois en CDI
- L'augmentation des salaires et reconnaissance des qualifications et diplômes
- La réduction du temps de travail à 32 heures
- L'ouverture des négociations pour l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT
Patrick LASSERRE
Secrétaire fédéral